

COMMUNE DE CARREPUIS**Réf. 22/02/17****Registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du 13 mai 2022 à 19h00**

Date de la convocation : le 6 mai 2022

Nombre de Membres

En exercice : 11

Présents : 7

Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de *Monsieur Joël KELLER, Maire.***Présents** : Jean- Jacques FATOUS, Frédéric BRIET, Nicolas GARCIA, Jennifer FOUBLIN, Christine VIEIRA DOS SANTOS, Jean COSTA VIEIRA**Absents excusé(es)** : Leslie VALCK, Aurore CAMARA, France MATHIEU, Gérard LEVERT,**Secrétaire de séance** : Jean-Jacques FATOUS**La séance n°220513 est ouverte 19h00****Délibération n°220513-01 : Décision modificative n°1**

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,

Vu le budget de la commune de Carrépuis,

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de modifier la décision modificative suivante du budget de l'exercice 2022 :

LIGNE N°	ARTICLE	LIBELLE	OPÉ	RECETTES	DEPENSES
1	2041582	Bâtiments et installations	Ordre		16 000€
2	2151	Réseaux de voiries	Ordre	16 000€	
Total des décisions modificatives				0.00 €	

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, DECIDE :

- D'autoriser la décision modificative.

La séance n°220513 est close**Fin de séance à 19h15**